

**Maison de Jeannette**

51 rue de la garousserie

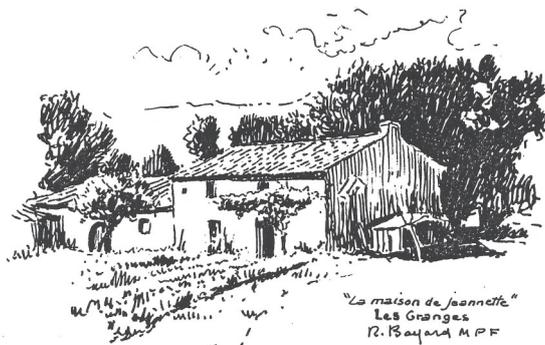
Les Granges

17400 Saint Jean d'Angély

06 56 71 44 74

charente-maritime@maisons-paysannes.org

(ouvert les mardi, mercredi, jeudi)



**L'écho de la  
Maison de Jeannette**

Journal de la délégation 17 - N° 4 - Décembre 2015

**Calendrier 2016**

**Maison de Jeannette :**

- CA : 17 mars, 12 mai, 22 septembre, 17 novembre

**Sorties :**

- 7 février : A G à Saint Jean d'Angély.
- 17 avril : Annepont.
- 26 juin : Meursac.
- 25 septembre : Ile d'Oléron

**Stands :**

- 12-13 mars : Rencontres RPPAS à Rochefort.
- fin avril : Floralia à St Jean d'Angély.
- fin mai : foire aux « pions » à Blanzac les Matha.
- fin mai : salon des éditeurs à Saint Savinien.
- 19 juin : JPP sur le thème « les métiers ».
- début septembre : Forum des associations à Burie.
- début septembre : Forum des associations à St Jean d'Angély.
- fin octobre : salon du livre à Vindelle (16).

**INVITATION**

**Mme Nathalie LAMBERT, Présidente  
et son conseil d'administration**

*Seraient honorés de votre présence*

*A leur Assemblée générale annuelle*

*Dimanche 7 février 2016 à 09h00.*

*Hôtel de ville de Saint Jean d'Angély*

*A cette occasion, nous fêterons*

***Les 39 ans de présidence de***

***Mme Jacqueline FORTIN***

*à l'Association*

***Maisons Paysannes de France,  
délégation de Charente-Maritime,***

*Puis nous partagerons le verre de l'amitié.*

*Merci de confirmer votre présence par téléphone au 05 46 59 17 20*

*Ou par courriel : charente-maritime@maisons-paysannes.org*

*Pour partager le repas en commun à l'issue de l'AG*

*Renvoyez le coupon-réponse page 4 accompagné de votre chèque*

**BIEN RESTAURER POUR VALORISER SA MAISON**

**Simplicité, authenticité, fidélité, économie.**

**MAISONS PAYSANNES DE FRANCE**

Association de sauvegarde Loi du 1er juillet 1901

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

8 Passage des deux-sœurs - 75009 PARIS

Tél. : 01 44 83 63 63 Fax : 01 44 83 63 69

Courriel : maisons.paysannes@wanadoo.fr

[www.maisons-paysannes.org](http://www.maisons-paysannes.org)

**UNE ACTION CONCRÈTE**

**POUR RESTAURER, ENTRETENIR**

**ET PROTÉGER NOS MAISONS**

**ET NOS PAYSAGES RURAUX**

## PROMENADE DU 27 SEPTEMBRE 2015 A LA GREVE SUR LE MIGNON.

A partir du rendez-vous à l'embarcadère de La Grève sur Le Mignon, réaménagé à la fin du XIXe siècle, nous sommes allés à la briqueterie<sup>1</sup>. Nous sommes accueillis avec café et friandises, par M. Patois et son équipe. Celui-ci nous présente très pédagogiquement l'histoire des marais mouillés, asséchés et sauvages à l'aide de croquis. Il nous fait l'historique de la tuilerie briqueterie fondée en 1872. Le bris, argile qui se trouve en abondance dans le marais est transformé en tuiles, briques<sup>2</sup> et éléments décoratifs<sup>3</sup>. La matière première est acheminée par barque jusqu'à la tuilerie. Il reste une cheminée haute de plus de 22 mètres. Le four<sup>4</sup> « Hauffmann » en état de marche unique en Europe est composé de 14 « chambres » disposées en fer à cheval. Puis nous visitons l'exposition « Eco-habitat », constituée de panneaux pédagogiques<sup>5</sup> nous présentant les différents moyens d'isolation écologiques des toitures et des murs (paille, laine, chaux-chanvre...)



Pour nous réchauffer nous faisons un tour dans le village, remarquant la seule maison en brique<sup>6</sup>, un « balet » avec roseaux en lattage sous tuiles, pierre d'évier, corniches, puits avec pompe<sup>7</sup>... sans oublier le port<sup>8</sup>.



Après le déjeuner à l'aire de pique-nique, nous partons pour Saint Hilaire la Palud (79)<sup>9</sup>, nous partons à pied pour le port de « Montfaucon »<sup>10</sup>. Chemin faisant, nous admirons plusieurs belles maisons bourgeoises<sup>11</sup>, preuve de la présence de la vigne avant le phylloxéra, venelles, maisons avec four. Nous arrivons au charmant petit embarcadère d'où partent l'été des visites en barques<sup>12</sup>.



Nous retrouvons nos voitures pour une visite du marais sauvage<sup>13</sup>, avec trous de bris, conches, petits ponts pentus, végétation typique, telles que « têtards ». Nous nous arrêtons au petit village de La Rivière, où nous remarquons des petites maisons de marais<sup>14</sup>, avec balets<sup>15</sup>, venelles et petits jardins très fleuris<sup>16</sup>, parfois avec embarcadère privé.



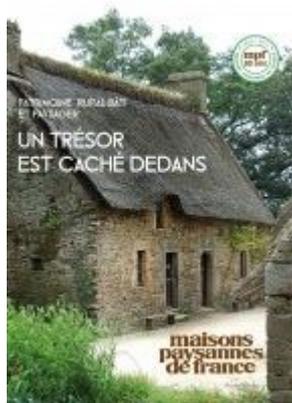
Nous partons pour Mauzé sur le Mignon, ancienne ville fortifiée, cité viticole ruinée par le phylloxéra, elle devient ville minotière et laitière. Placée au milieu des eaux, elle fut le plus grand port<sup>17</sup> de la « Venise verte », qui connut son déclin avec l'arrivée du chemin de fer.

La journée se termine au pied de la statue de René Caillié<sup>18</sup>, natif de ce lieu, premier français à être entré dans Tombouctou, et à en être ressorti vivant.



Merci à M. Bouchand qui s'est donné du mal pour aider la commission à préparer cette belle journée.

*(Les photos sont de Régis Bernet, Maurice Poinsteau et Jean Riom)*



**L'OUVRAGE DES 50 ANS DE  
MAISONS PAYSANNES DE FRANCE  
EST DISPONIBLE !**

Le cinquantenaire de Maisons paysannes de France était l'occasion de revenir, à travers un bel ouvrage, sur ses actions, ses choix, ses combats, ses victoires et ses défaites... tout ce qui fait que l'occasion existe !

Cet ouvrage est un récit autant qu'un plaidoyer, accessible au grand public autant qu'aux spécialistes du patrimoine et de l'environnement.

Il porte des réflexions et s'appuie sur de nombreuses anecdotes : chacun pourra y apprendre quelque chose et être séduit par la variété de son iconographie.

Un beau cadeau à faire (ou à se faire) pour les lectures d'été sous la tonnelle !

25 € sur stand MPF 17 ou à La Maison de Jeannette.

**POUVOIR**

Je soussigné, .....

Demeurant à .....

Donne pouvoir de me représenter et de voter pour moi à l'A.G. du 7 février 2016

A..... le.....

Bon pour pouvoir écrit à la main et signature.

**MAISONS PAYSANNES DE FRANCE**  
**Délégation de Charente-Maritime**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Convocation**

**Dimanche 7 Février 2016**  
**Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**  
**Saint Jean d'Angély**

**09 h 00** : Rendez-vous à Hôtel de ville de Saint Jean d'Angély.

**ORDRE DU JOUR :**

Lecture et approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale de 2015.  
Rapport moral, d'activité et financier de 2015.  
Projets 2016 : calendrier, animations, activités, questions diverses.  
Rapport sur les associations régionale et nationale.  
Répartition du travail de la section.  
Renouvellement du tiers sortant des membres du CA  
(4 sièges sont à pourvoir, que les nouveaux candidats se fassent connaître dès que possible).

**11 h 00** : Remerciements à Jacqueline Fortin pour ses 39 années passées à la présidence de l'association.  
Le verre de l'amitié sera servi à cette occasion.

**13 h 00** : Déjeuner en commun au restaurant « Le Mareyeur » à Saint Jean d'Angély.  
Prix du repas : 23.00 euros par personne.

**15 h 00** : Visite du logis de « Laleu » sur la commune d'Asnières la Giraud.  
Cette superbe bâtisse vient d'être magnifiquement restaurée dans l'esprit « Maisons Paysannes » par nos adhérents M. et Mme Jean-Claude Rousseau.

Renouvellement : Ne pas oublier de renouveler votre adhésion 2016, si ce n'est déjà fait.

**Venez nombreux** . Veuillez remplir le verso du bulletin ci-dessous si vous ne pouvez pas assister à l'AG, et faites-nous connaître vos remarques, vos idées, vos suggestions.

**Faites connaître l'association, venez avec un nouvel adhérent.**

La Présidente  
Nathalie Lambert

---

**BULLETIN-RÉPONSE**

Mme, Melle, M..... Tél : .....  
Demeurant à ..... Courriel.....  
- Quels sont vos besoins personnels, stages, conseils ?.....

- Assistera à l' A.G. du 7 février 2016                      OUI                      NON  
- Participera au repas en commun                      OUI                      NON                      €

Ci-joint un chèque de : 23.00 € X                      =                      € libellé à l'ordre de M.P.F. 17, à envoyer à :  
MPF 17 - Maison de Jeannette, 51 rue de la Garousserie, Les Granges 17400 St Jean d'Angély.  
Tél : 06 56 71 44 74 - Courriel : charente-maritime@maisons-paysannes.org

**Réponse impérative avant le 27 janvier 2016.**